

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

CONSTANCE BE EUROPE

Exercice du
01/01/2015 au
31/12/2015

- Commentaires de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CONSTANCE ASSOCIES

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600, sur la durée de placement recommandée.

Indice

Le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis est un indice composé d'actions d'entreprises européennes de toutes tailles.

L'indice regroupe 600 valeurs, équitablement réparties entre grandes, moyennes et petites capitalisations, et ce à travers 18 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Ireland, Island, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Suède, Suisse et Royaume-Uni. La sélection se fait en fonction de la capitalisation boursière des différentes valeurs. L'indice fait l'objet d'une révision tous les trimestres et inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Son code Bloomberg est le <SXXR Index>. Une description exhaustive de l'indice ainsi que la publication de ses valeurs est disponible sur le site internet www.stoxx.com.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimés en euro, dividendes réinvestis.

Cet indice est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sans contrainte et grâce à une gestion dynamique en actions, opportuniste, essentiellement sur les marchés européens, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Les titres sont sélectionnés en fonction des éléments susceptibles d'entraîner leur revalorisation, c'est-à-dire l'identification par le gérant d'un avantage propre à l'organisation de la société, à ses produits, à son environnement de marché, à sa stratégie, et qui ne sont pas encore suffisamment intégrés dans le cours de l'action et devrait conduire à une revalorisation de celui-ci. A cet effet, la gestion sera orientée vers des titres présentant les caractéristiques suivantes : capacité de distribution de dividendes élevés et pérennité de cette distribution, qualité des bilans et des principaux ratios financiers. La capacité des sociétés à dégager un cash flow suffisant ainsi que les investissements réalisés lors des exercices précédents seront aussi des éléments de différenciation des investissements. La potentielle surperformance par rapport à l'indice est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs (stock picking) selon les convictions du gérant.

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes:

‡ De 60% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés d'actions de l'Union Européenne
- De 0% à 15% aux marchés des actions de pays émergents via les bourses internationales
- De 0% à 20% en actions de petite et moyenne capitalisation inférieure à un milliard d'euros.

‡ De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés, dont de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente dès l'acquisition ou en cours de vie.

‡ De 0% à 100% maximum au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.

L'OPCVM est investi en :

- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.
- Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droits français ou européens, ou de FIA français ou de fonds d'investissements autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions de fonds d'investissements respectant les critères d'éligibilité de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but de couverture sur le risque action ou taux et en couverture du risque de change.

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

En outre, l'exposition aux titres spéculatifs de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

CONSTANCE BE EUROPE

A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'année 2015, le FCP Constance Be Europe affiche une performance de 16,16% pour la part A, au-dessus de son indicateur de référence le STOXX Europe 600 Net Total Return (dividendes nets réinvestis) qui affiche une performance de 9,60% en 2015 (ticker Bloomberg : SXXR Index). Les secteurs ayant le plus contribué à la performance positive du FCP sont les secteurs de la consommation (avec une performance globale annuelle de 19,56% pour le secteur du voyages et des loisirs, 18,65% pour les biens de consommation personnels et domestiques, 12,72 % pour le secteur de l'automobile et des équipements ou bien encore de 8,01% pour le secteur de la vente au détail), ainsi que le secteur des services de la santé (performance globale annuelle de 14,59%), et des technologies de l'information (performance globale annuelle de 13,99%). Par ailleurs, la sous-exposition sur les secteurs perdants de l'année (le secteur des matériaux de base qui enregistre une performance de -34,86%, le secteur du pétrole et du gaz qui affiche une performance annuelle de -7,79%, les services aux collectivités en recul de 3,67 % ainsi que le secteur bancaire en baisse de 3,25%) a permis au FCP de surperformer son indice de référence.

La différence entre la performance du FCP et son indice de référence est imputable à la sous-exposition aux secteurs les moins performants énumérés précédemment, ainsi qu'à la sur exposition aux valeurs du secteur de la consommation (qui représentent respectivement 23,04% de l'allocation sectorielle du FCP pour la consommation discrétionnaire et 20,12 % pour la consommation de base au 31 décembre 2015).

La répartition géographique a également impacté favorablement la performance du FCP, en raison de son exposition importante à la zone euro qui a bénéficié de la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. L'exposition importante à la Grande-Bretagne, qui a à nouveau sous performé au cours de l'année 2015 (-4,93%), n'a pas pesé négativement sur la performance du FCP, au regard des performances individuelles réalisées par les sociétés qui constituent le FCP au cours de l'année 2015.

Le turnover (ou taux de rotation) du portefeuille a été de 149% sur l'exercice.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.

A-2) Stratégie d'investissement

L'année 2015 aura été marquée pour le FCP Constance Be Europe par la décision d'être largement investi sur les marchés d'actions européennes, dès lors que la Banque centrale européenne a mis en place son programme de rachats d'actifs, ce qui a rassuré les investisseurs et favorisé la monnaie unique notamment face au dollar américain.

Pour autant, la prudence était de mise en raison d'une amélioration faible de l'économie, l'absence de réformes structurelles nationales importantes ou bien encore le poids de la dette notamment pour les pays du sud de l'Europe et en particulier la Grèce. L'ensemble de ces facteurs nous a ponctuellement conduits à ajuster notre scénario et à réduire notre exposition aux actions des marchés européens, en réalisant des prises de profits.

Les principales places boursières européennes ont en effet connu une année contrastée, à l'image du CAC40, du Dax et de la Bourse de Milan qui progressent respectivement de 8,53%, 9,56% et 12,66% sur l'année 2015, tandis que l'IBEX et Londres abandonnent 7,15 % et -4,93%.

A-3) Allocation

En Europe, le dynamisme économique nous est apparu encore fragile en 2015, ce qui avait conduit la Banque central européenne à mettre en place un programme de rachats d'actifs de 60 milliards d'euros par mois en janvier. Pour autant, de nombreuses entreprises ont réalisé de belles performances sur l'année écoulée. Les sociétés leaders dans leur secteur et aux fondamentaux solides arrivent à tirer leur épingle du jeu dans un environnement économique poussif. Il est vrai que l'appréciation du dollar face à la monnaie unique a boosté les exportations des entreprises au profil plus international. Face au manque de dynamisme économique au sein de la zone euro, nous nous sommes attachés à sélectionner des valeurs

présentant une valorisation raisonnable. Ce choix a été conforté lors de la forte baisse des valeurs présentant une valorisation trop importante ou fortement endettées au cours des épisodes de forte volatilité qui sont venus frapper les marchés au cours de l'année 2015.

On soulignera dans le secteur de la consommation discrétionnaire les hausses de Brembo (+61,30%), Rightmove (+96,53%), SuperGroup (+96,27%) et de Yoox-Net-A-Porter (+87,77%) sur l'année 2015.

La consommation de base affiche également de belles hausses avec notamment Greggs (+91,57%), Lindt & Spruengli AG (+42,37%) et Wessanen NV (+79,73%).

L'industrie, qui représente la 3ème plus forte allocation sectorielle au 31 décembre 2015, a connu une année 2015 contrastée. Malgré tout, on retiendra les performances positives de Kuka AG (+41,49%) de Rational AG (+64,27%) et de Ryanair (+52,72%).

Les services financiers ont également bien performé, malgré la faible exposition au secteur, avec notamment London Stock Exchange (+32,24%) et Pace (+27,95%).

Les secteurs des technologies de l'information et des services à la santé sont également des secteurs privilégiés car nous jugeons leur potentiel de croissance important et leur capacité à innover encore importante. On notera notamment les performances d'Infineon Technologies AG (+54,72 %), Dassault Systemes (+46,81%) et Sage Group (+40,36%) pour le premier des secteurs susnommé, et de Genmab (+154,06%), Sartorius Stedim Bio (+119,90%), Guerbet (+91,50%) ou encore Vitrolife AB (+78,57%) pour le second secteur.

Notre allocation sectorielle a largement privilégié la consommation dans son ensemble pour plus de 40 % de l'allocation du FCP au 31 décembre 2015, puis l'industrie, les technologies de l'information et les services à la santé. Cette allocation a ainsi bénéficié des performances respectives de ces secteurs comme précisé ci-dessous; (données Bloomberg).

A-4) Principaux mouvements sur la période

En 2015, la faible visibilité qui a pesé sur les marchés nous a contraints de nous tourner vers les pays les plus développés qui présentent selon nous de meilleures perspectives. De même, nous nous sommes efforcés d'être d'autant plus sélectifs quant aux titres qui composent le FCP. C'est pourquoi, les sociétés portées par l'innovation, la croissance, la qualité de leur business model et à la valorisation attractive, ou tout du moins raisonnable, ont eu notre préférence. En Europe, les perspectives économiques sont selon nous plus floues et moins solides qu'aux Etats-Unis. Le chômage y est deux fois plus élevé et l'inflation est encore bien loin des objectifs de 2 % fixé par la Banque centrale européenne.

Nous avons donc privilégié les dossiers de qualité sur lesquels nous avons un maximum de visibilité. De même, nous avons privilégié certaines thématiques comme par exemple, les évolutions des modes de consommation alimentaires. Cela concerne le bio, le sans gluten, les produits protéinés, les snacks, etc. C'est ainsi que des sociétés comme Valsoia ou Wessanen ont été rentrées en portefeuille.

Nous étions davantage exposés au secteur automobile en début d'année, au plus fort de sa progression. La forte performance du secteur suivie par le scandale touchant la société Volkswagen nous ont conduits à alléger notre exposition et à privilégier des valeurs susceptibles d'être moins impliquées dans un scandale de ce type. Ont ainsi été acquises Brembo, Leoni AG et Plastic Omnium.

A contrario, nous avons cédé des dossiers qui ne présentaient plus les meilleurs atouts dans leurs secteurs respectifs ou nous permettant de réaliser des prises de profits, avec notamment les ventes de Rolls-Royce, Fuchs Petrolub, Siemens, Fiskars Oyj, Christian Dior, ARM Holdings, etc.

Nous avons également su profiter des mouvements de marché pour rentrer certains titres en portefeuille, tels qu'Infineon Technologies, Asos ou Leoni AG.

Des prises de profits ponctuelles sur le portefeuille ont été opérées tout au long de l'année, en raison de la forte performance de certains secteurs et de certaines valeurs. La volatilité des marchés financiers nous a également conduits à procéder ainsi afin de préserver au mieux la performance du FCP en 2015, dans un environnement anxiogène avec notamment la crise de la dette grecque, la crise de la croissance mondiale, le ralentissement économique chinois et la chute des prix du pétrole et des matières premières.

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be Europe n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

1 Cadre

La Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF) est entrée en application le 1er novembre 2007. Obtenir le meilleur résultat possible, servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés en sont les grands enjeux.

La directive demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de "meilleure exécution" prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

2 Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting).

3 Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CM-CIC Securities, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés avait confié la négociation de ses ordres à EXOE. Depuis, Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à ce jour sont :

- BMO
- Barclays
- Market Securities
- Meeschaert (New York)
- Royal Bank of Canada
- CM-CIC Securities (département brokerage)

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Cadre : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables.

L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc...)

Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des organismes de placement collectif qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance".

Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire les critères ESG dans son processus d'investissement. Bien entendu, l'équipe dirigeante d'une société émettrice, sa qualité et son mode de rémunération peuvent entrer en considération pour analyser le potentiel de l'entreprise, de même que la capacité d'une entreprise à offrir une croissance durable.

Ce n'est cependant en aucun cas de façon industrialisée par de quelconques critères "ESG" que l'équipe de gestion de Constance Associés mène sa gestion.

B-3) Méthode de calcul du risque global

La société de gestion a retenu la méthode de l'engagement.

B-4) Vie de l'OPCVM

Rien à signaler sur l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2015

CONSTANCE BE EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

INFORMATION RELATIVE AUX MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements en cours de la période

Néant

INFORMATIONS FINANCIERES

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	7 996 919,10	4 317 203,41
Actions et valeurs assimilées	7 996 919,10	4 209 811,81
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 996 919,10	4 209 811,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	107 391,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	107 391,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	6 862,76	1 314,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 862,76	1 314,71
Comptes financiers	521 054,40	338 870,80
Liquidités	521 054,40	338 870,80
Total de l'actif	8 524 836,26	4 657 388,92

BILAN PASSIF

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	8 050 487,52	4 896 699,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	568 222,45	-215 788,44
Résultat de l'exercice (a, b)	-216 596,85	-47 345,22
Total des capitaux propres	8 402 113,12	4 633 565,49
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	122 723,14	23 823,43
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	122 723,14	23 823,43
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	8 524 836,26	4 657 388,92

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	84 280,25	72 875,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	84 280,25	72 875,63
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	84 280,25	72 875,63
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	268 505,68	112 907,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-184 225,43	-40 031,40
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-32 371,42	-7 313,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-216 596,85	-47 345,22

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Les données de l'exercice précédent n'ont pas été retraitées, et sont identiques à celles qui ont été certifiées par le Commissaire aux Comptes lors de l'exercice (N-1).

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

L'OPC a opté pour :

- le mode capitalisation totale pour les revenus.
- le mode capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum) sur la base de l'actif net : 2,4% TTC maximum Parts A

Frais de gestion indirects (sur OPC) : néant

Commission de sur-performance : 20% TTC de la surperformance du fonds au-delà de celle de l'indice de référence, STOXX EUROPE 600 dividendes nets réinvestis, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark (1)

Commission de surperformance :

• (1) Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est égale à 20% TTC et est basée sur la réalisation d'une performance positive du FCP et strictement supérieure à celle de l'indice de référence avant prise en compte de la provision de commission de surperformance. Elle est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. En cas de sous performances par rapport à cet objectif, une reprise hebdomadaire est effectuée à hauteur des dotations constituées.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice par la société de gestion que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et strictement supérieure à celle de son indice de référence en tenant compte du système de high water mark mentionné ci-dessus.

Cette commission sera prélevée pour la première fois à la clôture de fin décembre 2014.

Rétrocessions de commissions perçues par l'OPC : La politique de comptabilisation de ces rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion. Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion.

Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement perçues par le Dépositaire (prélèvement sur chaque transaction) :

Marchés actions : 0,0598% TTC avec un minimum de 11,96 EUR TTC pour la France, la Belgique et les Pays-Bas, et de 33,88 EUR TTC pour les autres pays (hors éventuels droits ou taxes locaux)

Marchés obligataires : 0,0598% TTC avec un minimum de 11,96 EUR pour la France, et de 33,88 EUR TTC pour les autres pays

MONEP – EUREX (€)

Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC

Options 0,3588% TTC Minimum 10€

LIFFE

Futures – Options 2,093 £/lot TTC

CME-BOT US

Futures 2,392 \$/lot TTC

Commissions de mouvement perçues par d'autres prestataires : néant

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées : Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

- Application d'une méthode actuarielle.
- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes :
Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines :
Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est réalisée par l'application d'un modèle mathématique probabiliste et communément utilisé pour ces produits. La technique sous-jacente est réalisée par simulation de Monte-Carlo.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	4 633 565,49	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 340 562,83	4 984 902,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-358 159,25	-415 660,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	753 242,64	117 933,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-278 069,69	-282 347,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-33 434,07	-30 459,80
Différences de change	2 532,88	-6 766,26
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	526 097,72	305 994,59
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>832 092,31</i>	<i>305 994,59</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>305 994,59</i>	<i>0,00</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-184 225,43	-40 031,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	8 402 113,12	4 633 565,49

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	521 054,40	6,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	GBP	GBP	CHF	CHF	SEK	SEK	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 911 442,00	22,75	617 281,96	7,35	493 419,12	5,87	282 657,52	3,36
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	6 862,76	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	306 526,54	3,65	528,90	0,01	872,62	0,01	8,65	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2015
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-216 596,85	-47 345,22
Total	-216 596,85	-47 345,22

	31/12/2015	31/12/2014
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-216 596,85	-47 345,22
Total	-216 596,85	-47 345,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	568 222,45	-215 788,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	568 222,45	-215 788,44

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2015	31/12/2014
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	568 222,45	-215 788,44
Total	568 222,45	-215 788,44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES TROIS PREMIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
22/11/2013	A1 PART CAPI A *	2 786 500,00	27 865,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2014	A1 PART CAPI A	4 633 565,49	45 029,372	102,90	0,00	0,00	0,00	-5,84
31/12/2015	A1 PART CAPI A	8 402 113,12	70 295,372	119,53	0,00	0,00	0,00	5,00

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	28 239,0000	3 340 562,83
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 973,0000	-358 159,25
Solde net des Souscriptions / Rachats	25 266,0000	2 982 403,58
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	70 295,3720	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2015
FR0011599307 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	163 428,82
Pourcentage de frais de gestion variables	1,55
Commissions de surperformance (frais variables)	105 076,86
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Coupons et dividendes	6 862,76
Total des créances		6 862,76
Dettes	Frais de gestion	122 723,14
Total des dettes		122 723,14
Total dettes et créances		-115 860,38

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	7 996 919,10	95,18
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 996 919,10	95,18
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	6 862,76	0,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-122 723,14	-1,46
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	521 054,40	6,20
DISPONIBILITES	521 054,40	6,20
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	8 402 113,12	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			7 996 919,10	95,18
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			7 996 919,10	95,18
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			7 996 919,10	95,18
TOTAL BELGIQUE			123 037,50	1,46
BE0003470755 SOLVAY	EUR	1 250	123 037,50	1,46
TOTAL SUISSE			617 281,96	7,35
CH0009002962 BARRY CALLEBAUT NOM.	CHF	130	131 619,75	1,57
CH0010570767 CHOCOLADEFABRIKEN LINDT BP	CHF	25	144 323,95	1,72
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	600	153 059,53	1,82
CH0043238366 ARYZTA	CHF	4 000	188 278,73	2,24
TOTAL ALLEMAGNE			1 255 321,00	14,94
DE0005089031 UNITED INTERNET NOM.	EUR	3 500	178 185,00	2,12
DE0005439004 CONTINENTAL	EUR	600	134 730,00	1,60
DE0006204407 KUKA	EUR	2 160	179 388,00	2,14
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	14 000	189 070,00	2,25
DE0006335003 KRONES	EUR	1 500	165 450,00	1,97
DE0007010803 RATIONAL	EUR	420	176 358,00	2,10
DE0007472060 WIRECARD	EUR	3 000	139 500,00	1,66
DE000BAY0017 BAYER	EUR	800	92 640,00	1,10
TOTAL DANEMARK			282 657,52	3,36
DK0010272202 GENMAB	DKK	1 200	147 535,71	1,75
DK0060634707 ROYAL UNIBREW	DKK	3 600	135 121,81	1,61
TOTAL ESPAGNE			445 886,80	5,31
ES0148396007 INDITEX	EUR	5 000	158 450,00	1,89
ES0177542018 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GRP	EUR	18 800	155 570,00	1,85
ES0184262212 VISCOFAN	EUR	2 370	131 866,80	1,57
TOTAL FINLANDE			139 191,00	1,66
FI0009000202 KESKO CL.B	EUR	4 300	139 191,00	1,66
TOTAL FRANCE			1 587 761,65	18,90

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000032526 GUERBET	EUR	1 100	71 280,00	0,85
FR0000050353 LISI	EUR	3 700	92 315,00	1,10
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	2 170	168 175,00	2,00
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	488	152 134,00	1,81
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	2 515	159 375,55	1,90
FR0000120578 SANOFI	EUR	1 710	134 406,00	1,60
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	4 500	131 985,00	1,57
FR0000125684 ZODIAC AEROSPACE	EUR	7 700	169 207,50	2,01
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 520	185 900,40	2,21
FR0004035913 ILIAD	EUR	740	162 800,00	1,94
FR0010313833 ARKEMA	EUR	2 480	160 183,20	1,91
TOTAL ROYAUME UNI			1 911 483,01	22,75
GB0004052071 HALMA	GBP	9 830	115 851,90	1,38
GB0005758098 MEGGITT	GBP	21 744	111 008,61	1,32
GB0006731235 ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	3 450	157 093,81	1,87
GB0030927254 ASOS	GBP	3 500	164 568,43	1,96
GB0031274896 MARKS SPENCER GROUP NEW	GBP	22 000	135 605,97	1,61
GB0031743007 BURBERRY GROUP	GBP	5 700	92 806,05	1,10
GB0059822006 DIALOG SEMICONDUCTOR	EUR	3 910	121 659,65	1,45
GB00B0LCW083 HIKMA PHARMACEUT.	GBP	3 000	94 052,73	1,12
GB00B1KJJ408 WHITBREAD	GBP	1 600	95 941,14	1,14
GB00B2987V85 RIGHTMOVE	GBP	3 000	168 608,22	2,02
GB00B3MBS747 OCADO GROUP PLC	GBP	26 610	110 254,12	1,31
GB00B63QSB39 GREGGS	GBP	7 300	130 692,83	1,56
GB00B8C3BL03 SAGE GROUP	GBP	16 400	134 851,15	1,60
GB00BDVZY77 ROYAL MAIL	GBP	21 000	127 038,63	1,51
GB00BKX5CN86 JUST EAT	GBP	22 515	151 449,77	1,80
TOTAL IRLANDE			289 286,40	3,44
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	1 900	144 989,00	1,72
IE00BYTBXV33 RYANAIR HOLDINGS	EUR	9 652	144 297,40	1,72
TOTAL ITALIE			402 583,50	4,79
IT0001018362 VALSOIA ORD.	EUR	2 850	60 049,50	0,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IT0001050910 BREMBO	EUR	3 800	169 784,00	2,02
IT0003540470 YOOX NET A PORTER GROUP	EUR	5 000	172 750,00	2,06
TOTAL JERSEY			121 618,64	1,45
JE00B2QKY057 SHIRE	GBP	1 900	121 618,64	1,45
TOTAL PAYS-BAS			327 391,00	3,90
NL0000009355 UNILEVER	EUR	4 200	168 441,00	2,01
NL0000395317 WESSANEN	EUR	17 000	158 950,00	1,89
TOTAL SUEDE			493 419,12	5,87
SE0000106270 HENNES MAURITZ S.B	SEK	3 900	128 210,46	1,53
SE0000221723 MEDA S.A	SEK	7 600	88 575,00	1,05
SE0000816043 VITROLIFE	SEK	5 000	156 972,63	1,87
SE0006422390 THULE GROUP	SEK	9 500	119 661,03	1,42

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

MAZARS

**FCP
CONSTANCE BE EUROPE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

FCP
CONSTANCE BE EUROPE

8, rue Lamennais
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP CONSTANCE BE EUROPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 29 mars 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

INFORMATIONS FINANCIERES

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	7 996 919,10	4 317 203,41
Actions et valeurs assimilées	7 996 919,10	4 209 811,81
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	7 996 919,10	4 209 811,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	107 391,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	107 391,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	6 862,76	1 314,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 862,76	1 314,71
Comptes financiers	521 054,40	338 870,80
Liquidités	521 054,40	338 870,80
Total de l'actif	8 524 836,26	4 657 388,92

BILAN PASSIF

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	8 050 487,52	4 896 699,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	568 222,45	-215 788,44
Résultat de l'exercice (a, b)	-216 596,85	-47 345,22
Total des capitaux propres	8 402 113,12	4 633 565,49
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	122 723,14	23 823,43
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	122 723,14	23 823,43
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	8 524 836,26	4 657 388,92

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	84 280,25	72 875,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	84 280,25	72 875,63
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	84 280,25	72 875,63
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	268 505,68	112 907,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-184 225,43	-40 031,40
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-32 371,42	-7 313,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-216 596,85	-47 345,22

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Les données de l'exercice précédent n'ont pas été retraitées, et sont identiques à celles qui ont été certifiées par le Commissaire aux Comptes lors de l'exercice (N-1).

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

L'OPC a opté pour :

- le mode capitalisation totale pour les revenus.
- le mode capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum) sur la base de l'actif net : 2,4% TTC maximum Parts A

Frais de gestion indirects (sur OPC) : néant

Commission de sur-performance : 20% TTC de la surperformance du fonds au-delà de celle de l'indice de référence, STOXX EUROPE 600 dividendes nets réinvestis, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark (1)

Commission de surperformance :

• (1) Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est égale à 20% TTC et est basée sur la réalisation d'une performance positive du FCP et strictement supérieure à celle de l'indice de référence avant prise en compte de la provision de commission de surperformance. Elle est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. En cas de sous performances par rapport à cet objectif, une reprise hebdomadaire est effectuée à hauteur des dotations constituées.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice par la société de gestion que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et strictement supérieure à celle de son indice de référence en tenant compte du système de high water mark mentionné ci-dessus.

Cette commission sera prélevée pour la première fois à la clôture de fin décembre 2014.

Rétrocessions de commissions perçues par l'OPC : La politique de comptabilisation de ces rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion. Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion.

Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement perçues par le Dépositaire (prélèvement sur chaque transaction) :

Marchés actions : 0,0598% TTC avec un minimum de 11,96 EUR TTC pour la France, la Belgique et les Pays-Bas, et de 33,88 EUR TTC pour les autres pays (hors éventuels droits ou taxes locaux)

Marchés obligataires : 0,0598% TTC avec un minimum de 11,96 EUR pour la France, et de 33,88 EUR TTC pour les autres pays

MONEP – EUREX (€)

Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC

Options 0,3588% TTC Minimum 10€

LIFFE

Futures – Options 2,093 £/lot TTC

CME-BOT US

Futures 2,392 \$/lot TTC

Commissions de mouvement perçues par d'autres prestataires : néant

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées : Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

- Application d'une méthode actuarielle.
- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes :

Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines :

Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est réalisée par l'application d'un modèle mathématique probabiliste et communément utilisé pour ces produits. La technique sous-jacente est réalisée par simulation de Monte-Carlo.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	4 633 565,49	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 340 562,83	4 984 902,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-358 159,25	-415 660,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	753 242,64	117 933,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-278 069,69	-282 347,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-33 434,07	-30 459,80
Différences de change	2 532,88	-6 766,26
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	526 097,72	305 994,59
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>832 092,31</i>	<i>305 994,59</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>305 994,59</i>	<i>0,00</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-184 225,43	-40 031,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	8 402 113,12	4 633 565,49

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	521 054,40	6,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	GBP	GBP	CHF	CHF	SEK	SEK	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 911 442,00	22,75	617 281,96	7,35	493 419,12	5,87	282 657,52	3,36
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	6 862,76	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	306 526,54	3,65	528,90	0,01	872,62	0,01	8,65	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2015
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-216 596,85	-47 345,22
Total	-216 596,85	-47 345,22

	31/12/2015	31/12/2014
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-216 596,85	-47 345,22
Total	-216 596,85	-47 345,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	568 222,45	-215 788,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	568 222,45	-215 788,44

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2015	31/12/2014
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	568 222,45	-215 788,44
Total	568 222,45	-215 788,44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES TROIS PREMIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
22/11/2013	A1 PART CAPI A *	2 786 500,00	27 865,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2014	A1 PART CAPI A	4 633 565,49	45 029,372	102,90	0,00	0,00	0,00	-5,84
31/12/2015	A1 PART CAPI A	8 402 113,12	70 295,372	119,53	0,00	0,00	0,00	5,00

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	28 239,0000	3 340 562,83
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 973,0000	-358 159,25
Solde net des Souscriptions / Rachats	25 266,0000	2 982 403,58
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	70 295,3720	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2015
FR0011599307 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	163 428,82
Pourcentage de frais de gestion variables	1,55
Commissions de surperformance (frais variables)	105 076,86
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Coupons et dividendes	6 862,76
Total des créances		6 862,76
Dettes	Frais de gestion	122 723,14
Total des dettes		122 723,14
Total dettes et créances		-115 860,38

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	7 996 919,10	95,18
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 996 919,10	95,18
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	6 862,76	0,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-122 723,14	-1,46
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	521 054,40	6,20
DISPONIBILITES	521 054,40	6,20
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	8 402 113,12	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées		7 996 919,10	95,18	
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé		7 996 919,10	95,18	
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)		7 996 919,10	95,18	
TOTAL BELGIQUE		123 037,50	1,46	
BE0003470755 SOLVAY	EUR	1 250	123 037,50	1,46
TOTAL SUISSE		617 281,96	7,35	
CH0009002962 BARRY CALLEBAUT NOM.	CHF	130	131 619,75	1,57
CH0010570767 CHOCOLADEFABRIKEN LINDT BP	CHF	25	144 323,95	1,72
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	600	153 059,53	1,82
CH0043238366 ARYZTA	CHF	4 000	188 278,73	2,24
TOTAL ALLEMAGNE		1 255 321,00	14,94	
DE0005089031 UNITED INTERNET NOM.	EUR	3 500	178 185,00	2,12
DE0005439004 CONTINENTAL	EUR	600	134 730,00	1,60
DE0006204407 KUKA	EUR	2 160	179 388,00	2,14
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	14 000	189 070,00	2,25
DE0006335003 KRONES	EUR	1 500	165 450,00	1,97
DE0007010803 RATIONAL	EUR	420	176 358,00	2,10
DE0007472060 WIRECARD	EUR	3 000	139 500,00	1,66
DE000BAY0017 BAYER	EUR	800	92 640,00	1,10
TOTAL DANEMARK		282 657,52	3,36	
DK0010272202 GENMAB	DKK	1 200	147 535,71	1,75
DK0060634707 ROYAL UNIBREW	DKK	3 600	135 121,81	1,61
TOTAL ESPAGNE		445 886,80	5,31	
ES0148396007 INDITEX	EUR	5 000	158 450,00	1,89
ES0177542018 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GRP	EUR	18 800	155 570,00	1,85
ES0184262212 VISCOFAN	EUR	2 370	131 866,80	1,57
TOTAL FINLANDE		139 191,00	1,66	
FI0009000202 KESKO CL.B	EUR	4 300	139 191,00	1,66
TOTAL FRANCE		1 587 761,65	18,90	

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR000032526 GUERBET	EUR	1 100	71 280,00	0,85
FR0000050353 LISI	EUR	3 700	92 315,00	1,10
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	2 170	168 175,00	2,00
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	488	152 134,00	1,81
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	2 515	159 375,55	1,90
FR0000120578 SANOFI	EUR	1 710	134 406,00	1,60
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	4 500	131 985,00	1,57
FR0000125684 ZODIAC AEROSPACE	EUR	7 700	169 207,50	2,01
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 520	185 900,40	2,21
FR0004035913 ILIAD	EUR	740	162 800,00	1,94
FR0010313833 ARKEMA	EUR	2 480	160 183,20	1,91
TOTAL ROYAUME UNI		1 911	483,01	22,75
GB0004052071 HALMA	GBP	9 830	115 851,90	1,38
GB0005758098 MEGGITT	GBP	21 744	111 008,61	1,32
GB0006731235 ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	3 450	157 093,81	1,87
GB0030927254 ASOS	GBP	3 500	164 568,43	1,96
GB0031274896 MARKS SPENCER GROUP NEW	GBP	22 000	135 605,97	1,61
GB0031743007 BURBERRY GROUP	GBP	5 700	92 806,05	1,10
GB0059822006 DIALOG SEMICONDUCTOR	EUR	3 910	121 659,65	1,45
GB00B0LCW083 HIKMA PHARMACEUT.	GBP	3 000	94 052,73	1,12
GB00B1KJ408 WHITBREAD	GBP	1 600	95 941,14	1,14
GB00B2987V85 RIGHTMOVE	GBP	3 000	168 608,22	2,02
GB00B3MBS747 OCADO GROUP PLC	GBP	26 610	110 254,12	1,31
GB00B63QSB39 GREGGS	GBP	7 300	130 692,83	1,56
GB00B8C3BL03 SAGE GROUP	GBP	16 400	134 851,15	1,60
GB00BDVZY777 ROYAL MAIL	GBP	21 000	127 038,63	1,51
GB00BKX5CN86 JUST EAT	GBP	22 515	151 449,77	1,80
TOTAL IRLANDE		289	286,40	3,44
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	1 900	144 989,00	1,72
IE00BYTBXV33 RYANAIR HOLDINGS	EUR	9 652	144 297,40	1,72
TOTAL ITALIE		402	583,50	4,79
IT0001018362 VALSOIA ORD.	EUR	2 850	60 049,50	0,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IT0001050910 BREMBO	EUR	3 800	169 784,00	2,02
IT0003540470 YOOX NET A PORTER GROUP	EUR	5 000	172 750,00	2,06
TOTAL JERSEY			121 618,64	1,45
JE00B2QKY057 SHIRE	GBP	1 900	121 618,64	1,45
TOTAL PAYS-BAS			327 391,00	3,90
NL0000009355 UNILEVER	EUR	4 200	168 441,00	2,01
NL0000395317 WESSANEN	EUR	17 000	158 950,00	1,89
TOTAL SUEDE			493 419,12	5,87
SE0000106270 HENNES MAURITZ S.B	SEK	3 900	128 210,46	1,53
SE0000221723 MEDA S.A	SEK	7 600	88 575,00	1,05
SE0000816043 VITROLIFE	SEK	5 000	156 972,63	1,87
SE0006422390 THULE GROUP	SEK	9 500	119 661,03	1,42

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*